

Retour d'atelier « L'écriture inclusive dans l'écriture scientifique : Pourquoi ? Comment ? »



Préface

Le laboratoire junior LJEFTS a organisé le 12 avril 2018 un atelier de réflexion autour de la question de l'écriture inclusive intitulé « L'écriture inclusive dans l'écriture scientifique : Pourquoi ? Comment ? ». Cet article a pour vocation de présenter un compte rendu de l'atelier enrichi de débats qui ont émergé à travers les échanges entre les participant.es. Non expertes, nos propos n'ont, en aucun cas, une visée injonctive.

Pourquoi avons-nous choisi cette thématique ? L'écriture inclusive vient interroger le langage dans sa dimension symbolique. En Sciences Humaines et Sociales, ce travail de décryptage et d'analyse du langage est central. De plus, un des objectifs du LJEFTS est de créer des espaces de réflexion transdisciplinaire. L'écriture inclusive soulève des questions d'écriture scientifique au-delà des disciplines. Nous avons donc proposé aux

doctorantes et doctorants un moment d'échanges et de réflexion sur cette question. Nous nous sommes ainsi appuyées sur des ressources de disciplines diverses en SHS (linguistique, histoire, littérature, sociologie, sciences de l'éducation...) afin de préparer l'atelier. La présence d'Ingrid Verscheure, maître de conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université Toulouse – Jean Jaurès, comme « grande témoin » a participé à l'enrichissement du débat.

Introduction

Dans le cadre de la formation doctorale, nous sommes confronté.es au travail complexe de l'écriture scientifique (thèse, articles). Les rapports entre la forme et le fond y sont permanents. Chaque mot écrit est minutieusement pensé pour s'assurer qu'il renvoie bien au sens que le chercheur ou la chercheuse souhaite lui donner. Deleuze (1987) disait d'une information qu'elle est un « mot d'ordre » et qu'une information pure n'existe pas. Avec les mots, un rapport de pouvoir est exprimé. C'est ce rapport entre réel et symbolique qui est interrogé dans l'écriture inclusive. Cette thématique dépasse largement les questions grammaticales et interroge les rapports de genre en général. Puisque la langue reflète la société et sa façon de penser le monde (HCE, 2015), il est possible qu'une langue qui rend les femmes invisibles soit la marque d'une société où elles joueraient un rôle secondaire (Haddad, 2017).

L'écriture inclusive est la forme écrite du langage non sexiste. Elle désigne « l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes » (Haddad, 2017, p. 4). Cette forme n'est pas détachée d'enjeux idéologiques, politiques et militants. En témoignent toutes les prises de position qu'elle génère dans l'espace public actuellement. Elle interroge notamment la neutralité du masculin (Brauer, 2008 ; Gygas et Gesto, 2007), sa primauté sur le féminin dans les accords en genre (Haddad, 2017) ou encore les représentations mentales activées par le générique masculin ou féminin (Brauer, 2008).

Point historique

La défense de la féminisation de la langue...

Sans avoir de date précise d'apparition, l'écriture inclusive et la revendication de la place du féminin dans la langue sont portées par les combats féministes depuis longue date. En 1899, Hubertine Auclert déjà écrivait :

« L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue, plus qu'on le croit, à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. N'est-ce pas à force de prononcer certains mots qu'on finit par en accepter le sens qui tout d'abord heurtait ? La féminisation de la langue est urgente, puisque, pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots (...). En mettant au point la langue, on rectifie les usages dans le sens de l'égalité des deux sexes. La féminisation initiale est celle de la langue, car le féminin non distinctement établi sera toujours absorbé par le masculin » (cité par Baider, Khaznadar & Moreau, 2007, p. 4).

L'actualité de ces propos vient souligner la difficulté du féminin à se faire une place dans la langue. Ce combat est d'abord porté par les féministes, comme Olympe de Gouges au 18^{ème} siècle qui propose la déclaration du droit de la femme et de la citoyenne, et les milieux militants. Le relais politique d'une réflexion sur le genre et les façons de le dire commence en 1984 avec la création d'une commission de terminologie présidée par Benoîte Groult chargée notamment de féminiser les noms de métiers. Enfin, plus récemment et en cohérence avec une société qui vise à davantage d'égalité, en 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes rédige une charte de communication publique sans stéréotype de sexe sur laquelle notre université, l'UT2J, s'appuie depuis la rentrée 2017 pour respecter son engagement en faveur de l'égalité.

...pour une RE-féminisation

La primauté du masculin sur le féminin n'a pas toujours été de mise. Les travaux d'Eliane Viennot (2014 ; 2016), professeuse de littérature française, sur lesquels nous nous sommes appuyées, sont très éclairants et mettent au jour une histoire méconnue et non linéaire de la masculinisation de la langue comme nous sommes amené.es à la penser. Le premier constat fait par Viennot concernant la langue française est qu'elle est très genrée : un mot est soit masculin, soit féminin. Mais le masculin n'a pas toujours été considéré comme le genre dit « non marqué » ou neutre. La première preuve avancée par la chercheuse est une liste de métiers au féminin datant du 13^{ème} siècle : feronne, abbesse, prieure, gouvernante, régente, surintendante, ambassadrice, générale, archière, cervoisière, lavandière, mairesse, tavernière... Ces fonctions, bien avant la création d'une commission ministérielle de terminologie, étaient donc exprimées au féminin et il est intéressant de noter qu'il existait des feronnes, des générales, des abbesses, des mairesses...

métiers dont on pense qu'ils ont longtemps été l'apanage des hommes. On retrouve également le titre de chirurgienne en 1350, écrit « chirurgienne » (Dister & Moreau, 2013). On rencontre par la suite dans les écrits « autrice », à partir de 1570, et à la fin du 16^{ème} siècle, on peut lire l'expression « femme d'Etat ».

Les interventions dans la langue

Le basculement ou encore la dégradation d'une représentation égalitaire des hommes et des femmes dans le langage et les mentalités prend son origine, selon Viennot (2014), dans la « Querelle des femmes » au 13^{ème} siècle. Essentiellement débattue par la clergie et la classe savante, cette querelle consiste à penser la place des femmes dans la société. Au moment de la création des universités, on s'interroge sur la légitimité des femmes à accéder à l'éducation supérieure, aux fonctions prestigieuses ou encore à l'autorité dans la famille... C'est à partir du 17^{ème} siècle que la clergie commence à s'intéresser à la langue suite à l'invention de l'imprimerie et au succès de certaines écrivaines (comme Marguerite de Valois, Madeleine de Scudéry ou Madame de La Fayette). En 1634, l'Académie Française, institution uniquement masculine jusqu'en 1981, est créée. Sa mission est de « conserver et perfectionner la langue française » et de rédiger le dictionnaire. Le travail d'Eliane Viennot permet de découvrir comment le féminin a disparu des métiers et des fonctions, des pronoms et des accords, aboutissant sur la fameuse règle grammaticale dont voici la citation initiale : « le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (Vaugelas, 1647, cité par Viennot, 2014).

Cette lourde histoire de la masculinisation de la langue se traduit par des règles grammaticales. Peut-on faire fi du passé et continuer à appliquer ces règles ? Doit-on créer de nouvelles formes pour continuer à faire évoluer le langage de façon plus égalitaire ? Quelques exemples en suivant.

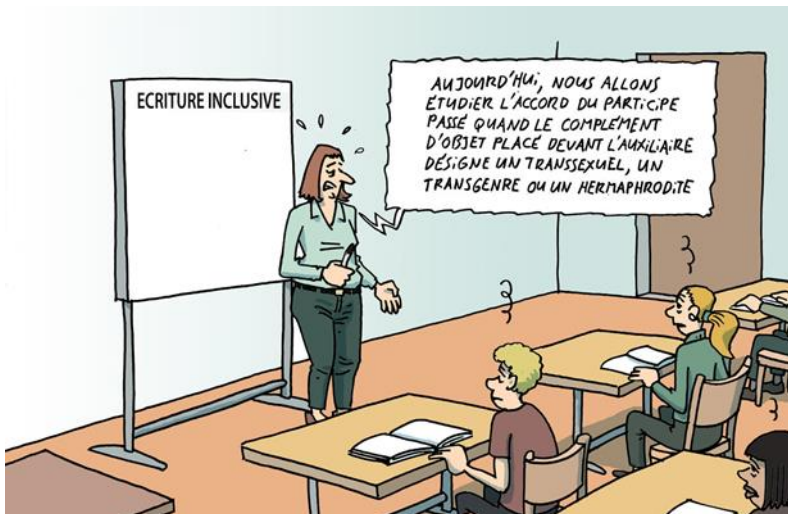
Les formes de l'écriture inclusive

Il n'existe pas de règles acceptées unanimement dans l'écriture inclusive mais plutôt des conseils officiels. Différents courants et équipes ont fait des propositions. Ici, nous avons regroupé les formes rencontrées dans des guides et des manuels d'écriture inclusive, tel que le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes ou le *Manuel d'écriture inclusive* de l'association Mots-clés. Quelques formes d'écriture inclusive :

- La double flexion (emploi du féminin et du masculin pour désigner un groupe mixte) : *les enseignantes et les enseignants*.
- L'énumération par ordre alphabétique : *celles et ceux*.
- Le recours aux termes épïcènes (mots dont la forme ne varie pas en genre, que l'on réfère à un nom féminin ou masculin) : *enfant, artiste, cadre, membre*.
- Ne plus employer les antonomases (figures de style consistant à remplacer un nom commun par un nom propre ou inversement) mais dire plutôt : *Les droits humains, Les droits de la personne humaine*.

- La règle de proximité (accord de l'adjectif ou du participe passé avec le plus proche des noms qu'ils qualifient) : *Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle* (Racine, cité par Viennot, 2014).

- Contracter dans un seul mot le masculin, le féminin et le pluriel :
 - point bas : *agriculteur.rice.s*
 - point médian ou point milieu : *les candidat.e-s à la présidentielle, auditeur.rice.s*
 - parenthèse : *d'autres nous ont précédé(e)s dans cette démarche*
 - tiret milieu : *doctorant.e-s*
 - slash : *enseignant.e/s*
 - E majuscule : *étudiantEs*



En même temps, penser la place du féminin dans l'écrit incite à la création et à la proposition de nouvelles formes, comme par exemple « agriculteur.rices » forme dans laquelle l'usage du point ne sépare pas le féminin du pluriel (dont nous faisons usage dans ce texte) ou encore les pronoms iel, iels, celles (« iels font du ski », « celles qui le souhaitent »). Ces formes essaient de prendre en compte toutes les personnes (hommes, femmes, transgenres)

par la communication. Une des questions soulevée est la possibilité de pouvoir inclure l'ensemble des genres dans l'expression orale et écrite. À l'heure où la binarité du genre tend à se fêler pour laisser place à de nombreuses identités, le langage semble bien limité pour exprimer toutes ces différences. Mais la langue étant mouvante et ses interlocuteur.rices créateurs et créatrices, nous verrons apparaître certainement de nouvelles propositions.

Enfin, l'objectif de l'écriture inclusive est d'inclure systématiquement les femmes dans l'écriture comme dans le discours. Entre les formes lisses et englobantes (« *le corps enseignant* ») et les formes pour rendre les femmes visibles (« *les enseignantes et les enseignants* »), nous nous demandons lesquelles sont les plus appropriées pour la parité linguistique. Barthe disait que ce qui n'est pas dit n'existe pas. Or, en 2016-2017, les SHS recevaient 69,7% de femmes et nous continuons majoritairement à parler d'étudiants. « L'usage exclusif du masculin, certes correct du point de vue linguistique, peut cependant entraîner une lecture erronée de la réalité » (Guyaz, 2015, p. 14).

Les critiques de l'écriture inclusive



L'écriture inclusive dans ses différentes formes est l'objet de nombreuses critiques allant de la surcharge de la graphie à l'aspect esthétique. Pour l'Académie française, l'écriture inclusive aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression créant une confusion qui confine à l'illisibilité. De plus, les Académicien.nes soutiennent toujours que le masculin désigne les noms neutres. Les noms de métiers au féminin dérangent car ils renvoient au fait que des terrains initialement conçus comme propres aux hommes sont investis par des femmes : « pompière, écrivaine, ce n'est pas beau... ». On sait que c'est une lecture erronée de l'histoire. Nous avons vu plus haut qu'il existait des écrivaines connues dès le 17^{ème} siècle. Selon la sociologue de l'éducation, Marie Duru-Bellat (2017), l'écriture inclusive risque de fortifier une pensée bipolaire du monde qui menace d'exclusion celles et ceux qui ne se sentent pas clairement femme ou homme et aimeraient se voir décrit.es sous d'autres appartenances. Pour elle, le point médian est susceptible de rendre ce mode d'écriture indéchiffrable, notamment à haute voix (Fournier, 2018). Par ailleurs, il existe des exemples de femmes qui, pour des raisons de prestige, préfèrent nommer leur métier au masculin et signer, par exemple, comme « le secrétaire ». Le blog <http://dessinssansgluten.com/?p=819> retrace avec humour ces critiques.

L'écriture inclusive dans les écrits scientifiques

La graphie dédoublée, c'est-à-dire l'usage de la parenthèse, du tiret ou du point, apparaît depuis les années 2000, dans des publications scientifiques francophones, y compris des articles, des revues, des ouvrages qui ne sont pas spécialisés sur les questions de genre. Arbogast (2017) en repère quelques exemples en sociologie, en économie ou en santé publique. De manière générale, il semble que cette forme d'écriture se pratique dans des domaines de recherches majoritairement féminins. En sciences de l'éducation, c'est une majorité de chercheuses travaillant sur les questions de genre et faisant partie d'équipes ou de réseaux spécialisés dans l'égalité garçons/filles (ARGEF¹, ANEF², ARPEGE³) qui applique l'écriture inclusive. Voici quelques exemples d'articles ou de chapitres d'ouvrages récents en écriture inclusive en Sciences de l'Éducation :

- Collet, Isabelle (2016). Former les enseignant-e-s à une pédagogie de l'égalité. *Le Français Aujourd'hui*, 193, 111-119. L'auteurice appartient au Groupe de recherche Relations

¹Association de Recherche sur le Genre en Éducation et Formation

²Association Nationale des Études Féministes

³Réseau Genre, Société et Politique d'Égalité

interculturelles et formation des enseignants – Genre et éducation (GRIFE-GE), Université de Genève. Elle est également co-présidente de l'ARGEF.

- Couchot-Schiex, Sigolène (2013). Les normes de sexes dans les interactions enseignant-e et élèves. Deux études de cas en Éducation Physique et Sportive. In C. Morin-Messabel & M. Sall (dir.), *À l'école des stéréotypes, comprendre et déconstruire* (pp.141-163). Paris: L'Harmattan. L'autrice est co-présidente de l'ARGEF.
- Hedjerassi, Nassira, & Bazin, Jean-Michel (2013). Professeur-e-s documentalistes : une identité professionnelle toujours problématique ? *Recherche et formation*, 74, 71-86. Les auteur.e.s sont membres du CEREP, Université de Reims – Axe transversal « Genre ».
- Pasquier, Gaël (2014). Des enseignant-e-s face aux insultes homophobes. *Raisons éducatives*, 18, 195-217.

L'utilisation de l'écriture inclusive dépend des choix éditoriaux ou des choix personnels et correspond aux sensibilités des auteur.rices et des éditeur.rices. Dans le cas des travaux collectifs ou de revues scientifiques, ce choix est laissé à la volonté des auteurs et autrices ou bien donne lieu à des consignes générales. Par exemple, dans l'ouvrage de Marcel et Broussal (2017), les coordinateurs de l'édition se positionnent en préface :

« Le texte de cette introduction fait le choix d'une orthographe respectueuse de la diversité des genres (sic) et de leur égale dignité. De façon collégiale, il a été décidé d'exprimer à travers ce choix de la sensibilité des différents auteurs à la question des discriminations qui touchent aujourd'hui encore les femmes, discriminations dont la langue est l'un des vecteurs. Dans la suite de l'ouvrage, le respect de cette règle a été laissé à l'initiative des auteurs. » (p.13). La réflexion sur la féminisation du langage n'a pas pour objectif d'imposer des règles strictes mais bien de stimuler un débat en laissant le choix. Il est à noter que dans le cas de la soumission d'un article, le nombre de signes limité ne permet pas de faire usage du féminin avec une grande liberté. Encore considéré comme une « surcharge » du texte ou un détail, souvent on abandonne les différentes formes de l'écriture inclusive pour rentrer dans la norme.

« Rédiger de manière non-sexiste et épiciène témoigne d'abord un mode de pensée avant d'être un mode d'écriture » (Guyaz, 2015, p.14). Une fois la question posée, le ou la doctorant.e peut être confronté.e à la question d'appliquer ou pas l'écriture inclusive dans la rédaction de la thèse, d'un article, d'une communication, dans son CV ou encore dans son blog personnel. Se questionner autour de l'écriture inclusive permet de (re)penser les objets de recherche comme dans le cas d'une doctorante qui travaille



Credits photo : C. Charalampopoulou

sur la prévention pour la santé et la sécurité des agents d'un service de collecte des déchets : Est-ce qu'il vaut mieux parler d'« éboueurs » ET d'« éboueuses » dans un milieu très peu féminin ? La question peut se poser d'autant plus quand les femmes concernées ne souhaitent pas être appelées « éboueuses ». Il est évident que la féminisation de certaines fonctions ne va pas de soi,

tout comme la masculinisation d'autres (ex. femme de ménage). Ces simples appellations permettent d'appréhender et d'interroger nos objets de recherche et de toucher du doigt les rapports de pouvoirs qui se jouent dans les milieux que nous étudions.

L'écrit scientifique (article, mémoire, thèse) n'existe pas dans une bulle à part mais fait partie intégrante de la société dans laquelle il est créé. Comme les sujets de recherche, l'écrit dépend de la méthode scientifique mais est aussi traversé par « les forces sociales qui meuvent les acteurs » (Vinck, 2007, p.159). Dans leur ouvrage *La science telle qu'elle se fait* (1982), Latour et Callon interrogent les conditions de production de la science. Dans cette perspective, les rapports de genre structurant très fortement la société, ils marquent nos pensées et nos écrits.

Conclusion

La féminisation du langage interroge les places et les rôles des femmes dans la société, elle est un levier vers une égalité hommes/femmes plus grande. Il s'agit d'une réflexion complexe, débattue dans la sphère sociale comme dans la sphère universitaire et, comme nous l'avons constaté pendant cet atelier, qui constitue un terreau riche pour le travail doctoral. Cette réflexion n'a pas pour but d'ériger des normes strictes et injonctives mais bien d'interroger et de permettre à chacun et chacune de s'approprier ces questions.

Le langage ayant un impact sur notre façon de vivre et de comprendre le monde, il apparaît comme un incontournable de la lutte féministe. La réalité sociale évolue et le système de représentation qu'est la langue suit également ses évolutions. L'écriture inclusive est un pas vers l'avant mais qui n'est pas suffisant pour effacer les injustices que les femmes subissent dans leur quotidien. La mise en place des programmes éducatifs et des politiques territoriales et nationales sur l'égalité des sexes sont des mesures collectives à prendre pour vaincre les inégalités.

Autrices

Coline Barthélemy, M2 Sciences de l'Éducation

Christiana Charalampopoulou, PhD Sciences de l'Éducation

Nous remercions Ingrid Verscheure, dont les recherches ont initié la (re)problématisation didactique de la question du genre en éducation, dans une perspective de conduite et



d'accompagnement du changement, pour son apport empirique et théorique lors de cet atelier ainsi que les participantes et participants pour les échanges riches.

Références bibliographiques

Arbogast, M. (2017). *La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*. Document de travail 231. Repéré à https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26649/document_travail_2017_231_ecriture.non.sexiste_genre.fr.pdf

Baider, F., Khaznadar, E. & Moreau, T. (2007). Les enjeux de la parité linguistique. *Nouvelles Questions Féministes*, 26, 4-12.

Brauer, M. (2008). Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'année psychologique*, 2, 234-272.

Deleuze, G. (1987). Qu'est-ce que l'acte de création ? Conférence donnée à la Fémis, Paris.

Dister, A. & Moreau, M.-L. (2013). Du bon usage du masculin. *Langue et cité*, 24, 3.

Duru-Bellat, M. (2017). *La tyrannie du genre*. Paris: Presses de Sciences Po.

Fournier, M. (2018). Jusqu'où féminiser la langue ? *Sciences Humaines*, 301, 16-21.

Guyaz, M. (2015). Vers une rédaction épïcène, *Prismes*, 21, 14.

Gygax, G. & Gesto, N. (2007). Féminisation et lourdeur de texte. *L'année psychologique*, 307, 239-255.

Haddad, R. (2016). Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité hommes/femmes par votre manière d'écrire. Association Mots-clés. Repéré à http://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/manuel-decriture_1482308453426-pdf

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2016). Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Repéré à http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publicque_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf

Latour, B. & Callon, M. (1982). *La science telle qu'elle se fait*. Paris : La découverte.

Marcel, J.-F. & Broussal, D. (2017). *Émancipation et recherche en éducation: conditions de la rencontre entre science et militance*. Vulaines-sur-Seine (Seine-et-Marne), France : Éditions du Croquant.

Vaugelas, C.F. (1647) *Remarques sur la langue françoise : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : P. Le Petit.

Viennot, E. (2014). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*. Donnemarie-Dontilly : édition iXe.

Viennot, E. (2016). *L'académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*. Donnemarie-Dontilly : édition iXe.

Vinck, D. (2007). Retour sur le laboratoire comme espace de production. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2, 159-165.

Dessins repérés à : <https://laregledujeu.org/>, <https://www.courrierinternational.com/>,
<https://www.agoravox.fr>